

Lunery

et ses quartiers

Déc.

20
22

Informations horaires mairie et annexe

Mairie

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
mardi et jeudi après-midi, seul le
service de l'accueil sera accessible

Annexe-Mairie

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h
lundi, mercredi et vendredi
de 14h15 à 16h15

Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Décembre 2022 - 800 ex.

LE MOT DE L'ÉLU

Chères Lunéroises, chers Lunérois, Mesdames et Messieurs,

Je voulais tout d'abord, certes un peu en avance, vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année 2022. Cette année nous a marqués par le retour des conflits aux portes de l'Europe. Le COVID semble derrière nous mais il faut rester attentifs dans nos comportements.

Directeur de l'école de Lunery-Bourg à la retraite, j'ai été 3 fois conseiller municipal, 5^e adjoint au maire de Lunery en 1995 et 1^{er} adjoint depuis 2020 grâce à vos suffrages. Je suis adjoint à l'Enseignement ainsi qu'au Budget.

Je m'implique pleinement dans mes fonctions de maire adjoint.

- Concernant les finances, les usines de Rosières ne nous apportent plus les mânes d'antan et le départ programmé des établissements Ferrolac en 2023 nous impacte également. Les subventions de l'État, de la Région et du Département sont régulièrement en baisse. La hausse de l'électricité, du gaz, du pétrole, des fluides grève notablement notre budget. La hausse des salaires des fonctionnaires en juillet 2022 (que je trouve amplement justifiée) réduit également notre marge de manœuvre.

- Concernant nos écoles, la hausse des produits alimentaires nous affecte également. La loi EGALIM nous impose 20 % de produits BIO minimum et 30 % de produits locaux à répartir dans nos menus. Le budget « restauration scolaire » a explosé lors de ces dix derniers mois. La part réglée par les parents d'élèves ne rembourse pas totalement l'achat des denrées alimentaires et les charges du personnel communal n'entrent pas en ligne de compte.

- Je reviens maintenant à la rénovation du Groupe Scolaire René Mariat de Rosières. Cette école de 14 classes a été construite au début des années 1970. Depuis cinquante ans, des petits travaux de rénovation ont été entrepris par les différentes municipalités. Mais rien n'a été réalisé concernant le gros œuvre. C'est pourquoi nous avons demandé au CIT d'entreprendre des études de faisabilité sur l'ensemble du Groupe Scolaire. Celles-ci seront étudiées avec le plus grand soin. Nous rencontrerons tous les partenaires afin d'obtenir la totalité des subventions auxquelles la commune peut prétendre. Les enseignants, les parents d'élèves, l'Éducation Nationale représentée par son Inspecteur Départemental seront bien entendu nos interlocuteurs privilégiés dans cette concertation. En conclusion, un pincement au cœur concernant la démission de notre 4^e adjointe pour raisons professionnelles, Sophie Alves, qui s'est impliquée pleinement dans notre conseil municipal. Je l'en remercie.

Prenez soin de vous, passez de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous pour les vœux du maire en début d'année prochaine.

Bien à vous.

Patrick LABED

1^{er} Adjoint au Maire

VIE DES ÉCOLES

Congrès DDEN : une journée consacrée aux écoles à Lunery



Samedi 15 octobre, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) avaient choisi la salle Gérard Philipe pour leur congrès.

« Garants d'une école et de l'instruction républicaine, ils prônent les valeurs de la France. Ils sont également le lien privilégié entre les collectivités et l'Éducation Nationale, a tenu à souligner Lionel Teyssandier, inspecteur de l'Éducation Nationale. Leur rôle est fondamental et je tiens particulièrement à les remercier pour le travail qu'ils accomplissent ».

Devant Patrick Labeled, 1^{er} adjoint, DDEN, et Patrick Picard, président des DDEN du Cher, le maire de Lunery, Sylvain Joly, a insisté sur l'importance de l'attachement à la laïcité et aux valeurs de la République. Après avoir abordé le compte rendu de l'année écoulée, le président rappela le manque actuel de DDEN dans certaines

écoles. Après le déjeuner, la délégation s'est rendue au Groupe Scolaire René Mariat, afin de remettre au directeur le diplôme « Se construire citoyen », reconnaissant l'engagement de l'école dans l'éducation à la citoyenneté, ainsi qu'un chèque remis par Patrick Picard.

La plantation de l'arbre de la laïcité représenté ici par un magnifique mûrier platane de 3 m, a été un moment fort pour les nombreux élèves, parents et enseignants présents.

La délégation a terminé sa visite en se rendant au Musée de la Fonderie, puis au Tiers-lieu Le Cercle, dignes représentants du riche passé industriel et historique de la commune.

L'arbre de la Laïcité



Samedi 15 octobre après-midi, certains enfants se sont retrouvés à l'école pour planter l'arbre de la Laïcité. Nous avons chanté « Aux arbres citoyens » devant de nombreux parents et les DDEN du Cher. Ensuite, on nous a donné un goûter (offert par la Municipalité).

Les aînés à l'école maternelle



Nous avons participé à la semaine « Bien vieillir à Lunery ». Des seniors ont passé une matinée avec nous. Pour l'occasion, nous avons mélangé les élèves des 3 classes. Nous avons fabriqué des monstres, réalisé des brochettes de fruits frais et secs et joué à des jeux de société. Nous avons ensuite fait une pause pour manger nos brochettes de fruits et reprendre des forces pour notre chasse au trésor en forêt. Les enfants étaient ravis de cette matinée de partage.

Nous avons également participé à la semaine du goût. Cette année, nous avons choisi le thème des fruits. Nous avons dégusté des figues fraîches et sèches et nous avons mangé les châtaignes que nous avons ramassées lors de l'une de nos balades.

Nous avons vu le spectacle de marionnettes « Mirabelle et ses amis » présenté par la compagnie des 3 Chardons. Le thème était la différence. Les enfants ont bien participé et ont été très sages.

Sur ce même thème, nous avons été au cinéma de St-Florent voir « Les Petites Casseroles ». Il s'agit de 5 courts-métrages sur le thème de la différence. Nous irons encore 2 fois au cinéma car cette année, les 3 classes de l'école sont inscrites au dispositif « École et cinéma ». Il s'agit de visionner 3 films (1 par trimestre) sélectionnés par l'Éducation Nationale.



Halloween

Mardi 18 octobre, nous avons fêté Halloween à l'école.

À la cantine, il y avait des décorations et des parents d'élèves sont venus déguisés pour nous faire peur.

En début d'après-midi, tous les enfants des classes se sont déguisés. Nous sommes partis en sortie. Nous sommes allés jusqu'au château d'eau et nous avons pris des photos. On a croisé les maternelles sur le chemin du retour.

Après l'école, il y avait la kermesse d'Halloween, organisée par l'association « La Récré lunéroise ». Il y avait des jeux pour s'amuser à se faire peur et de quoi faire le goûter.

VIE COMMUNALE

Création d'un Espace Jeux Vidéo à la bibliothèque : 2^e rencontre



C'est le 25 septembre dernier, qu'a eu lieu la seconde réunion de concertation du groupe de réflexion sur la création d'un Espace Jeux vidéo en bibliothèque, constitué de volontaires dévoués. Cette rencontre devait permettre de faire des comparatifs, des essais et des découvertes. Malgré quelques déconvenues techniques, la réactivité des membres a

donné au groupe l'occasion de découvrir les pratiques possibles sur PC et de réouvrir le débat console/PC. A suivi une présentation des casques VR disponibles sur le marché, puis chacun a pu s'essayer à la réalité virtuelle grâce au casque prêté gracieusement par la Médiathèque Départementale. Après avoir fait le choix de l'emplacement de ce futur espace dans la bibliothèque, la soirée s'est ponctuée d'échanges et de convivialité autour des jeux. La soirée s'est terminée par un dîner concocté par chacun des participants. Un questionnaire en ligne est programmé prochainement pour les membres du groupe. Toutefois, la proposition d'étendre le questionnaire à tous les habitants sera envisagée. Donc, à très bientôt !

Exposition « Mes mains racontent »

Les animations coordonnées du réseau des bibliothèques du Cher, chapeautées par le Conseil Départemental, sur le thème de la photographie se sont terminées fin novembre. À Lunery, la semaine « Bien vieillir » a accueilli, jusqu'à fin octobre, cette belle exposition du moulinois, Dominique Boutonnet, passionné de photographie depuis son plus jeune âge. Grand voyageur, attaché à l'humain, c'est auprès des résidents d'un EHPAD qu'il a jeté cette fois-ci son dévolu. Il a su, avec ces clichés sobres et naturels, mettre en avant les souvenirs d'une vie à travers des photographies représentant essentiellement des mains qui avaient tant à raconter... Beaucoup d'émotions se sont dégagées de cette exposition, ne laissant personne indifférent et nous renvoyant à nos propres représentations de la vie.



Après-midi Jeux de société

Dans le cadre de la semaine « Bien vieillir à Lunery », un après-midi jeux de société ouvert à tous a été organisé par la Bibliothèque Municipale. Une cinquantaine de personnes intergénérationnelles s'est rassemblée autour de divers jeux, de plateaux, de dés, de pions ou de cartes, coopératifs ou encore de grands jeux en bois. Certains ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux jeux, pour d'autres l'occasion de se remémorer des règles quelques fois oubliées.... Quoi qu'il en soit, qu'ils furent de lettres, d'adresse, de connaissance, de logique, d'enquête, de mémoire, de rapidité ou de stratégie, ils ont fait le bonheur des petits et des grands qui ont partagé ce moment de complicité dans la joie et la bonne humeur. Un goûter offert par le CCAS a clôturé ce bel après-midi de détente. La bibliothèque proposera de nouvelles animations autour du jeu de société en 2023.

À suivre...



VIE COMMUNALE

Rassemblement de voitures anciennes



L'ACJC de Saint-Aignan-sur-Cher nous a fait l'honneur d'une visite le dimanche 25 septembre 2022. Leurs voitures de collection, conservées pour leur intérêt historique, patrimonial ou esthétique ont été exposées dans le parc de Lunery et sur la place Léon Dupuis de Rosières pour le plus grand plaisir des habitants. Un accueil des plus chaleureux leur a été réservé. Après le pot de bienvenue offert par la Municipalité, nos passionnés ont été invités à visiter le Musée de la Fonderie et le Tiers-lieu Le Cercle où se tient l'exposition « Nomade Lunaire » de Jean-Luc Johannet. Ce fut une belle journée de rencontre, riche de partages et d'échanges d'où chacun est reparti ravi. Un grand merci à tous ceux qui ont permis l'organisation de cette rencontre, pour leur dévouement et leur disponibilité.



Valérian Renault en concert à Lunery

Vendredi 9 décembre 2022 à 21h - salle Gérard Philippe

Concert organisé par la Bibliothèque Municipale Boris Vian - Lunery.

Après douze années de tournées françaises et internationales à la tête des « Vendeurs d'enclumes », c'est désormais en duo que Valérian Renault nous livre ses chansons.

Auteur, compositeur, interprète authentique et délicat, à la plume affûtée et doté d'un charisme éclatant, Valérian Renault, natif d'Orléans, se distingue par son écriture singulière et intemporelle. Avec émoi, elle associe influence classique, propos contemporains et recherches poétiques. Si son univers est souvent sombre, l'humour

n'en est jamais absent. Il embarque son public et échange avec lui. Véritable arme d'émotions massives, la scène demeure son terrain de prédilection.

Cérémonie du 11 novembre



La Commune de Lunery a une particularité, celle d'avoir deux cimetières, deux églises, mais également deux monuments aux morts.

En ce vendredi 11 novembre, l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale entre la France, ses alliés et l'Allemagne, a été dignement commémoré tout d'abord à Rosières puis à Lunery.

Étaient présents, Sylvain Joly, Maire de Lunery accompagné de son 1^{er} adjoint Patrick Labed et de conseillers municipaux,

une délégation des sapeurs-pompiers de Lunery, Robert Beunache président de la section locale des anciens combattants, Daniel Berger porte drapeau (AFN) et de nombreux administrés ainsi que les enfants des écoles.

Dans son discours, le maire rappela l'importance du 11 novembre 1918, « nous rendons hommage aux nombreux combattants héroïques, victimes de ces terribles années de guerre, à toutes celles et ceux ayant risqué ou sacrifié leur vie afin que nous recouvrions notre liberté ».

Une minute de silence puis le traditionnel dépôt de gerbe acheva cette émouvante cérémonie, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité salle Gérard Philippe.



Recensement à Lunery



En 2023, la commune de Lunery réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 Janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune,

vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 28 Janvier 2023, contactez la Mairie de Lunery au **02 48 23 14 20**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la coordonnatrice communale : M^{me} Isabelle Caillaut au **02 48 23 14 21**.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

Saisine par voie électronique (SVE)

Mise en service du guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de la loi de simplification des démarches administratives, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Votre commune en lien avec le service instructeur du PETER Centre-Cher, a mis en place un téléservice qui offre la possibilité aux usagers de déposer et suivre en ligne leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il suffit de vous rendre sur le site web dédié :

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NETADS/sve/SIRDAB18/> et de suivre la procédure (une courte vidéo « VIDEO-utiliser ce service ») vous guidera dans le dépôt de votre dossier en fonction de votre projet.

Toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique (aucune saisine par mail ne sera acceptée dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme). C'est un nouveau droit pour les usagers mais il ne s'agit pas d'une obligation : il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier ou de les transmettre par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Lunery – Place Jacques Georges 18400 LUNERY

Votre mairie et ses agents restent à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches au **02 48 23 14 22** ou par mail mairie@lunery.fr

Travaux à la bibliothèque

En raison de travaux de rafraîchissement, la Bibliothèque Municipale a déménagé salle George Sand temporairement.

Les jours et horaires d'ouverture au public restent inchangés :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-16h

Conscients des désagréments que cela pourrait occasionner, nous ferons au mieux pour vous accueillir dans les meilleures conditions durant cette période. Comptant sur votre compréhension.



ASSOS ET SOLIDARITÉ

Bien vieillir à Lunery deuxième édition



Le premier acte en 2021 malgré la crise sanitaire a été apprécié et plébiscité, nous ne pouvions que renouveler l'opération.

Nous avons la responsabilité historique de prendre toute la mesure du changement démographique que connaît notre pays en général et notre commune en particulier, tout comme le reste du monde.

En l'espace d'un siècle de progrès de la médecine et d'amélioration de la qualité de vie, nous avons ajouté une génération à nos familles.

En 2050, un Français sur trois aura plus de 60 ans. Il y a un temps pas si lointain, la vieillesse était synonyme de fragilité, dépendance, parfois d'isolement. Il nous faut maintenant adapter notre société au vieillissement. Il nous revient donc de proposer des pistes pour permettre à nos aînés d'adapter leur logement en fonction de leurs besoins, d'avoir la possibilité de rester à domicile le plus longtemps possible, de bénéficier des progrès spectaculaires de la science et des techniques, de pouvoir mieux vieillir en

général. C'est en tout cas ce que le CCAS a tenté de faire lors de la première édition.

Nos sociétés modernes ont pris la fâcheuse habitude de laisser leurs aînés à la marge, c'est pour contrer cela que le lien intergénérationnel fut de nouveau un des axes de cette semaine, en proposant des animations ouvertes à toutes les catégories d'âge et des ateliers en lien avec les enfants de notre groupe scolaire.

Cette semaine a été ouverte aux lunérois et à l'ensemble des résidents de la communauté de communes FerCher de plus de 60 ans. Dans nos communes rurales l'entraide n'est pas un vain mot, et comme le dit un proverbe : « Ensemble on va plus loin ».

Avec une programmation variée et répartie sur 5 jours, la municipalité espère que tout à chacun a trouvé le ou les ateliers lui correspondant ou répondant à ses interrogations.

Cette semaine ne fut possible que par l'implication des intervenants, qui viennent bénévolement pour la plupart, qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Des idées de nouveaux ateliers, thèmes ont déjà été suggérés, alors qui sait ? À l'année prochaine peut-être pour une troisième édition.

Le comité des fêtes de Rosières

LE COMITÉ DES FÊTES DE ROSIÈRES

VOUS ATTEND POUR SON

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2022

VISITE GRATUITE DU MUSÉE DE LA FONDERIE ET DE L'ÉGLISE DE ROSIÈRES

restauration sur place

RENSEIGNEMENTS
comitedesfetesderosieres@gmail.com

Loisirs et Culture : Journée Pastel

Dimanche 16 octobre, des pastellistes confirmés ont encadré 35 participants lors de la journée Pastel.

Cette année, des nouveaux sont venus grossir les tablées, journée de conseil, d'échange, de connaissance et d'amitié.

Certains avaient déjà pris place salle George Sand ou salle carrelée vers 9h, avant de prendre une petite collation (café, thé ou autre). Les feuilles étaient prêtes sur les chevalets, les craies aussi. Les pastellistes font le tour, donnent leur avis, corrigent. Notre ami Bernard arrive, fidèle à cette journée, il faudrait le convaincre de reprendre les crayons !

11h45 ! C'est comme Top Chef, tout le monde lève les mains.... les lave pour aller se restaurer chez la famille Ledoux .

Il faut faire vite car à 14h retour pour continuer ou même finir les œuvres avant de repartir, tous enchantés de cette journée. MERCI à ceux qui sont venus les encourager du Cher, de l'Indre ou de l'Allier. Il faut maintenant rentrer mais pas sans leur avoir offert le pot de l'amitié. Puis le rendez-vous est pris pour 2023, le 1^{er} octobre, c'est noté. Merci à vous tous !



Une nouvelle association sportive à Lunery

La commune de Lunery possède déjà un vaste tissu associatif. Elle s'est enrichie récemment d'une nouvelle association sportive de kick boxing.

Eric Migny, un lunérois pur souche, habitant à L'Échalusse, en est le président ; éducateur spécialisé dans cette discipline, il assure avec brio 4 jours par semaine des cours pour les enfants (mercredi de 18h30 à 20 h) et les adultes (mardi, jeudi et vendredi de 19h à 21 h). En tout, une bonne trentaine de personnes dans les locaux de l'ancienne école pratique ce sport, les locaux étant prêtés pour l'occasion par la Municipalité.

Nous leurs souhaitons une excellente pratique de leur sport sur le territoire communal et longue vie à cette nouvelle association.

Contact tél. Éric Migny : 06 64 44 67 95



VIE ÉCONOMIQUE

Déplacement des antennes relais sur un pylône

Le Contexte :

Peu de temps après l'arrivée de la nouvelle municipalité, en juin 2020, la Communauté de Communes FerCher nous informait qu'une rénovation du château d'eau de La Vergne devait se faire et qu'il fallait procéder à la dépose des antennes relais s'y trouvant. De plus, constatant que ces récepteurs/émetteurs faisaient subir des contraintes mécaniques à l'ouvrage, il avait été décidé de ne plus y remettre ce type d'équipement, il nous fallait donc trouver un nouveau site.

En lien avec les opérateurs, une zone était définie afin d'implanter un pylône permettant la même couverture qu'auparavant. Le conseil municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2020, autorisait à l'unanimité le Maire de signer une convention avec Bouygues Telecom. Celle-ci permet de construire un pylône sur la parcelle AE 003, entre le cimetière et l'ancien stade de foot de Rosières, ce terrain répondant aux contraintes techniques.

Information et transparence :

Cette parcelle correspondait aux critères pour l'implantation d'un pylône tout en respectant les normes en vigueur. Malheureusement, cela rapprochait les antennes du groupe scolaire.

Afin d'en informer la population, une réunion publique avait été planifiée et la municipalité s'était engagée à faire des relevés de champ électromagnétique avant et après déménagement des antennes.

L'Agence Nationale des FRéquences (ANFR) a été sollicitée avant et après mise en service du pylône afin de faire procéder aux relevés de champs magnétiques à l'école.



Résultats :

Deux campagnes de mesures ont été réalisées par un organisme indépendant, la première en octobre 2020 alors que les antennes étaient encore sur le château d'eau de La Vergne et la seconde en avril 2022 après la mise en service des éléments se trouvant sur le pylône.

Les niveaux de champs obtenus étant inférieurs à 6 V/m, la conformité du niveau d'exposition au champ électromagnétique dans la bande 100 KHz - 6 GHz vis-à-vis du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 est donc déclarée.

Emplacement de la mesure	Niveau de champ (V/m)	
	Octobre 2020	Avril 2022
Maternelle - classe MS	0,07	0,78
Maternelle - salle 7	0,1	0,62
Maternelle - préau	0,13	Pas de mesure
Maternelle - réfectoire	0,07	0,21
Cours maternelle, près des jeux	0,7	1,13
Cours maternelle	0,8	0,98
Élémentaire - préau	0,19	0,18
Élémentaire - salle 12	0,12	0,14
Élémentaire - salle 15	0,1	0,15
Cours élémentaire dans l'herbe	0,6	1,09
Cours élémentaire au centre	0,35	1,01
Élémentaire - salle 6	0,11	0,1
Élémentaire - salle 7	0,1	0,13
Élémentaire - salle 3	0,06	0,13
Élémentaire - entrée	0,08	0,11

PRÉVENTION



Nous nous sommes depuis l'an passé engagés dans des actions d'économies d'énergie au sein de notre commune.

Nous avons commencé par l'isolation systématique des systèmes de chauffage des bâtiments communaux : isolation des tuyauteries, des plafonds dans les sous-sols.

Les réglages du chauffage au Groupe Scolaire René Mariat ont été sérieusement optimisés :

- Le chauffage est passé de 21° à 19° sur une plage horaire réduite de 3 heures.
- La température du mode réduit a été baissée à 14° au lieu de 16°, celle du hors gel durant les vacances scolaires de 10° à 8°. La sonde extérieure qui coupe le chauffage en hiver en cas de redoux a été réglée à 17° au lieu de 18°5.

RECRUTEMENT

Tu as l'esprit d'équipe, tu aimes aider ton prochain ?

N'HESITE PLUS

Sapeur Pompier Volontaire

REJOINS NOUS

Recrutement sur les communes de Lunery - Lapan - St Caprais - Primelles - Villiers - Arçay
CIS de LUNERY : 06 68 61 17 15

- Pour éviter un pic de consommation à la reprise des congés scolaires, le chauffage passera le samedi précédent à 14° puis le lundi matin 7h00 à 19° pour une montée progressive en douceur.
- Des appareils de mesure pour enregistrer les températures toutes les demi-heures sur 48h nous seront prêtés par ENGIE pour vérifier l'efficacité des réglages et les optimiser davantage.

Nous avons adhéré à la SDE 18 afin d'améliorer la consommation de l'éclairage public. Les armoires électriques vétustes seront remplacées ainsi que les luminaires par du LED moins énergivore.

L'éclairage public sera prochainement interrompu de 22h30 à 6h00 sur l'ensemble du territoire communal sans distinction. Cette coupure sera remplacée par une variation de lumière dès que les armoires et les lanternes seront en capacité technique de le réaliser. Lors d'une entrevue avec le service des routes du département, aucun point de blocage n'a été relevé par ce service.

Le concours organisé chez les particuliers pour les illuminations de Noël n'a pas été reconduit afin d'éviter une hausse des consommations.

Le nombre des décorations de Noël sur le territoire communal sera réduit ainsi que la durée des illuminations dans le temps.

Les actions que nous menons et que nous mènerons dans le futur réduiront à terme la facture de l'énergie de notre commune malgré la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité.

INFORMATIONS PRATIQUES

! Modification des horaires d'ouverture de la déchetterie de Rosières

Depuis le 28 novembre 2022, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Rosières ont changé et sont les suivants :
lundi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Pharmacies de garde

du 11 au 25 décembre 2022

sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

11 décembre

Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50
6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher
Place de la République (durant la période des travaux)

18 décembre

Pharmacie Goldaraz - 02 48 60 64 49
48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

25 décembre

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

À ce jour, le planning des pharmacies de garde pour janvier est en cours d'élaboration. Elles seront communiquées sur la page Intramuros de Saint-Florent-sur-Cher.